

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	18/09/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/10/2020

OBJET :

**Acquisition foncière - Emprise de parcelle - Equipement de collecte des déchets - Rue
Jean Macé**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , M. Thierry RESLINGER , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Dans le cadre de son programme d'installation d'équipements de collecte des déchets, la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE a prévu d'installer un nouvel équipement de collecte en bordure de la Rue Jean Macé, sur le territoire de la Commune de GAP.

Afin de mener à bien ce projet, la Commune de GAP, qui met ses équipements de collecte à la disposition de la Communauté d'Agglomération qui détient la compétence, doit acquérir une emprise de terrain sur la parcelle sise au numéro 18 de ladite voie, et cadastrée au numéro 157 de la Section DH et appartenant à la SCI BELLE VUE 1892 ;

L'emprise totale de terrain nécessaire à l'implantation des containers semi-enterrés, présente une surface d'environ 80 m².

Après discussion, le propriétaire a accepté de céder l'emprise concernée moyennant le paiement d'un prix d'un montant de deux mille cinq cent euros (2.500,00 eur).

Le montant total de l'acquisition est inférieur au seuil de consultation de France Domaine.

Un document d'arpentage sera dressé par un géomètre expert afin de réaliser la division parcellaire.

Enfin, en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts (CGI), la Commune de Gap sollicite l'exonération de tout droit au profit du Trésor Public.

Décision :

Il est proposé sur avis favorables des Commissions de l'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Transition Énergétique et des Finances réunies respectivement les 15 et 16 Septembre 2020 :

- Article 1 : d'approuver l'acquisition, au prix de deux mille cinq cent euros (2.500,00 eur), d'une emprise d'environ 80 m² à prélever sur la parcelle actuellement cadastrée Section DH Numéro 157, appartenant à la SCI BELLE VUE 1892 ;
- Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette acquisition dont l'acte authentique de vente.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

- SANS PARTICIPATION : 2

Mme Marie-José ALLEMAND, M. Michel BILLAUD

La conseillère municipale Déléguée



Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 05 OCT. 2020

Affiché ou publié le : 05 OCT. 2020

Acquisition foncière - Emprise de parcelle - Equipement de collecte des déchets - Rue Jean Macé

